

Aux parents d'élèves de l'école élémentaire de Mauzé sur le Mignon

Circonscription IEN
MARAIS ET
PREELEMENTAIRE

ECOLE
ELEMENTAIRE
PUBLIQUE

Affaire suivie par
M. CRENNER Hervé

Téléphone
0549263268

Courriel
ce.0790211A@ac-
poitiers.fr

Adresse
RUE DE LA
DISTILLERIE
79210
MAUZE SUR LE
MIGNON

Objet : réouverture de l'école

Madame, Monsieur,

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour votre participation au sondage de la semaine dernière. Vous avez été 75% à y répondre. Celui-ci a permis d'entamer des réflexions quant à l'organisation des semaines à venir, en lien avec la mairie. Nous allons tenter de répondre favorablement aux familles qui ont exprimé le souhait que leur enfant soit accueilli. Néanmoins, votre "oui" ne vous engage pas et vous pouvez, si vous en avez la possibilité, changer d'avis, il suffit juste d'envoyer un message à l'école. Certains enseignants ne sont pas en capacité de revenir à l'école mais continueront de travailler en distanciel ; chacun d'entre eux vous fera part de sa situation.

Les élèves qui restent à la maison bénéficient d'une continuité pédagogique en lien avec ce qui est proposé en classe.

L'organisation d'accueil doit répondre à un **strict respect** des prescriptions émises par les autorités sanitaires.

En voici les grands principes :

Le maintien de la distanciation physique : elle doit être **d'un mètre minimum** et respectée dans tous les contextes et tous les espaces (arrivée et abords de l'école, classe, récréation, couloirs, préau, restauration scolaire, sanitaires, etc.) et **entre tous** (adulte - enfant / enfant - enfant / adulte - adulte), **tout le temps**.

L'application des gestes barrière (se laver les mains, tousser dans son coude, utiliser des mouchoirs jetables, ne pas se saluer par contact) est exigible de tous et tout le temps.

Lavage des mains de minimum 30 secondes, a minima dans les situations suivantes :

- A l'arrivée dans l'école ;
- Avant de rentrer en classe, notamment après les récréations ;

- Avant et après chaque repas ;
- Avant d'aller aux toilettes et après y être allé ;
- Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué ;
- Le soir avant de rentrer chez soi et dès l'arrivée au domicile.

Les échanges d'objets doivent être évités (matériel individuel, pas de jeux ou matériel partagés) ou désinfectés entre chaque utilisateur.

La limitation du brassage des élèves : il s'agit de limiter les croisements entre les groupes.

- L'arrivée et le départ de l'école peuvent être étalés dans le temps.
- Les déplacements des élèves devront être limités au strict nécessaire, organisés et encadrés. -

Les récréations sont organisées par groupes, en tenant compte des recommandations relatives à la distanciation et aux gestes barrière (suppression des jeux, de la structure,...)

Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels.

Vous trouverez en pièce jointe une synthèse du protocole.

En réponse à ces principes, voici **le projet d'organisation pédagogique**. Celui-ci restera en vigueur jusqu'aux nouvelles annonces ministérielles prévues début juin.

Afin d'assurer au maximum la sécurité sanitaire de tous, des groupes d'élèves seront accueillis sur **une alternance 2 jours à l'école / 2 jours à la maison** : 20 élèves **les lundis et les mardis, puis 20 autres les jeudis et les vendredis**. Ils seront pris en charge par 3 enseignants, pas forcément les leur. **Vous serez informés dès vendredi 8 mai, individuellement, si votre enfant est concerné par cet accueil et vous seront précisés dans ce mail des consignes à respecter scrupuleusement.**

Les transports scolaires sont maintenus aux heures habituelles. **Les horaires** sont modifiés pour permettre la réduction de la pause méridienne.

8h50 - 11h50 et 13h20 - 16h20.

Il vous est demandé de respecter strictement ces horaires et les mesures de distanciation physique aux abords de l'école

La restauration scolaire est maintenue sur site avec service à table d'un repas chaud en prenant en compte les règles de distanciation physique et l'application des gestes barrières.

La garderie sera elle aussi ouverte. L'accueil du matin aura lieu de 7h30 à 8h40 et celui du soir de 16h20 à 18h30. compte tenu des très fortes restrictions sur les jeux autorisés, les parents sont invités à n'utiliser le service qu'en cas d'absolue nécessité.

La rentrée se fera pour les élèves **le jeudi 14 mai**. Cependant, un accueil pour les enfants des parents mobilisés dans la gestion de la crise sanitaire et en charge de l'accueil d'enfants (école, crèche...) sera mis en place comme lors du confinement et cela toute la semaine dès le lundi 11.

Concernant le retour de votre enfant à l'école, vous devrez bien faire comprendre à votre ou vos enfants que **la reprise n'aura plus rien à voir avec l'école avant le confinement**. En effet, la proximité dans la cour et les contacts de toutes sortes ne seront plus possibles. Les récréations

seront en décalées, il n'y aura donc qu'un groupe à chaque fois dans la cour. Vos enfants ne doivent pas s'attendre à retrouver leurs jeux habituels dans la classe et dans la cour, impossible de pouvoir jouer au ballon, de jouer à s'attraper ou sur la structure de jeux. Vous devrez également bien faire comprendre à vos enfants le respect absolu de la discipline nécessaire à ce confinement.

Il vous est demandé aussi de jouer **un rôle essentiel** en vous engageant, notamment, à ne pas mettre votre enfant à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez lui ou chez ses proches. Vous êtes invités à prendre la température de votre enfant avant le départ pour l'école. En cas de symptôme ou de fièvre (37,8°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'école.

Nous comptons sur vous pour expliquer et vous assurer de la bonne compréhension et de l'application des gestes barrière avant la reprise.

Ce projet d'organisation sera soumis à un conseil local, dont la représentativité s'apparente à celle du conseil d'école, pour validation. Il se réunira le jeudi 7 mai.

Je vous remercie pour votre compréhension.

Le directeur,
Hervé CRENNER